

Connaître l'ennemi : l'islam ! Combattre l'ennemi : l'islam !



Depuis 1975 et la fin de la crise pétrolière, la France n'a eu de cesse de donner des gages de bonne conduite auprès des pétromonarchies du Golfe afin de sécuriser son approvisionnement en hydrocarbures.

Jusqu'à accepter l'impensable : l'implantation massive et globale de l'islam en France.

Mais cela a commencé bien avant, avec l'installation de la Ligue islamique mondiale à Bruxelles en 1945 et les conséquences sur la Belgique : immigration, islamisation, attentats.

Le processus est toujours le même, et chaque phase prend plus ou moins de temps à s'articuler.

En 1982 madame Danielle Mitterrand, femme de l'ancien président de la République François Mitterrand, grâce son lobbying donnait une visibilité nationale et internationale aux Frères musulmans en leur octroyant une implantation physique à Château-Chinon.

Pendant des années Yussuf al Qaradawi, le plus grand savant des Frères musulmans, a pu prêcher en France en toute liberté avant d'être interdit de territoire et traqué par Interpol, réfugié aujourd'hui au Qatar.

Les idiots utiles, les manipulateurs, les corrompus ont bien joués leur partition.

Pourquoi autant d'agressivité chez les musulmans alors ? Pourquoi autant de prosélytisme, de lieux de cultes, de prières collectives, de « solidarités » ?

Tout s'explique par deux choses :

La première est politique et culturelle.

Elle a été décidée par 50 États musulmans en 2000 à Doha au Qatar au cours de la 9^e Conférence islamique mondiale et elle définit la stratégie coordonnée de ces États afin d'implanter de manière globale et durable l'islam en Europe et en France en utilisant les différentes diasporas musulmanes comme cheval de Troie, grâce à des « actions » sur le long terme.

<https://www.isesco.org.ma/fr/wp-content/uploads/sites/2/2015/05/Strategie-action-culturelle-islamique.pdf>

La deuxième explication est la méconnaissance de l'islam par les Français et les Européens qui ne peuvent pas comprendre ce qu'on leur cache.

Le musulman a des OBLIGATIONS INDIVIDUELLES, (jeûne, prière, zakât, pèlerinage, croire en Allah).

Mais aussi COLLECTIVES :

– Avoir des chefs :

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'un pratiquant de l'islam authentique ne peut obéir à un non musulman.

– Avoir des juges :

Un pratiquant de l'islam authentique ne peut reconnaître que le corpus législatif musulman comme seul valable : la Charia.

Qui est déjà appliquée dans une partie de la Grèce, dans la région de Sparte depuis le XIX^e siècle dans sa version « light ».

– Le jihad

La guerre militaire pour imposer l'ordre islamique aux non musulmans.

Recrudescence de « terroristes » et autres « déséquilibrés » musulmans désignés comme tels par les médias.

– Le Califat

Se mettre sous l'autorité d'un chef politique qui saura appliquer l'intégralité du corpus législatif musulman dans la gestion d'un État.

Bien évidemment, aucun de ces éléments n'a jamais été dévoilé aux citoyens français.

Un conférencier, M. Alain Wagner, vous dresse un bref aperçu dans cette vidéo :

<https://youtu.be/SMd10f5s9jw>

En bon non musulman je vous citerai la Sourate 2 (La Vache), verset 193, l'une des plus lues dans les mosquées.

« Combattez-les sans répit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de

subversion et que le culte soit rendu uniquement à Dieu. S'ils cessent le combat, ne poursuivez les hostilités que contre les injustes récalcitrants. »

Il est temps d'avoir une prise de conscience globale sur ce qui se déroule sous nos yeux.

Luiz Viriate